

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE/ROUYN-NORANDA

03 octobre 2011

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi le 3 octobre 2011, à laquelle étaient présents :

M. Bernard Flébus
M. Lucien Pelletier
Mme Céline Richard
M. Mario Lefebvre
M. Jocelyn Brouillard
Mme Julie Parent

Était absente Mme la conseillère Mme Audrey McFadden.

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Bernard Flébus, maire.

Était également présent à ladite assemblée M. Daniel Dufour, directeur général, secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie.

207-10-11

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le conseiller Lucien Pelletier et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en ajoutant le point suivant :

7.4 Résolution – mandat – Bédard, Roy, avocats et conseillers juridiques – services judiciaires relatifs à la judiciarisation des constats d'infraction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTION DE L'AUDITOIRE.

Question relative à la machinerie lourde du garage municipal et à l'emploi à plein temps de 2 techniciens en génie civil.

Question relative au site de compostage des résidus verts et à la collecte des matières compostables.

Question relative à l'incubateur.

208-10-11

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5
ET 12 SEPTEMBRE 2011.

Il est proposé par M. Lucien Pelletier, conseiller, et résolu
unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 05 septembre 2011
et celui de la séance extraordinaire du 12 septembre 2011 soient
adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

209-10-11

ADOPTION DES COMPTES – SEPTEMBRE 2011

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Brouillard et résolu à
l'unanimité des membres présents :

Que la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 septembre
2011 s'élevant à 87 988.09\$, les salaires payés relativement à la
même période s'élevant à 96 944.70\$ ainsi que les listes de
comptes à payer de septembre 2011 s'élevant respectivement à
299 418.05 et 1 005.90 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits
budgétaires disponibles pour les listes de comptes précitées.

Daniel Dufour, secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

La correspondance est faite.

210-10-11

Il est proposé par M. le conseiller Lucien Pelletier

D'ALLOUER une contribution financière de 500.00\$ à la Chambre
de Commerce de Ville-Marie pour la Soirée Hommage à la
Solidarité Témiscamienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

211-10-11

Il est proposé par M. le conseiller Lucien Pelletier

D'ALLOUER une contribution financière de 100.00\$ au Groupe
I.M.A.G.E de l'Abitibi-Témiscamingue pour réaliser la campagne
de sensibilisation auprès des hommes du Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION – MANDAT - UNION DES MUNICIPALITÉS
DU QUÉBEC – PORTE-PAROLE DU REGROUPEMENT
D'ACHAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES.

CONSIDÉRANT que la Ville de Ville-Marie a conclu une entente en 2007 avec les municipalités membres du regroupement Abitibi-Témiscamingue & Nord québécois, et que celle-ci vient à échéance le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT les avantages pour la Ville de Ville-Marie de participer à un tel regroupement, avec d'autres municipalités, pour l'acquisition d'un nouveau portefeuille d'assurances de dommages;

CONSIDÉREANT que l'**Union des municipalités du Québec**, après analyse, recommande comme solution la mise-en-place de regroupements d'assurances de dommages avec ou sans franchise(s) collective(s);

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de conclure une nouvelle entente avec les municipalités parties à ce regroupement, et ce, pour une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater l'**Union des municipalités du Québec** pour agir comme mandataire.

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Brouillard et résolu unanimement :

DE MANDATER l'**Union des municipalités du Québec** pour agir à titre de mandataire en vue de l'acquisition d'un nouveau portefeuille d'assurances de dommages, et ce, à l'intérieur du regroupement des municipalités participant à la démarche. En conformité avec l'entente, le terme est de cinq (5) ans.

DE VERSER un montant annuel correspondant à 1 % du total des primes du regroupement d'achat sujet à un minimum de 4 000 \$ pour le groupe, auquel il faut ajouter les taxes applicables. De ce montant, la municipalité se verra facturer un montant correspondant au prorata de sa prime sur la prime totale du regroupement. Les montants seront déterminés lorsque la prime totale du regroupement sera connue.

D'AUTORISER l'**Union des municipalités du Québec**, advenant la mise sur pied d'une franchise collective, à conserver la quote-part de la Ville de Ville-Marie des revenus d'intérêt générés par le placement des fonds garantissant le paiement de la franchise collective, à titre d'honoraires pour la surveillance des opérations de l'assureur et la gestion du fonds de franchise.

D'AUTORISER le maire ou le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente intermunicipale relative au regroupement d'assurances de dommages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

213-10-11

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE.

Il est proposé par M. le conseiller Mario Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE le texte du rapport de monsieur Bernard Flébus, maire, sur la situation financière de la municipalité soit publié dans le journal « Le Reflet », conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19.1), au lieu de sa distribution à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

214-10-11

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE VILLE-MARIE.

Avis de motion est donné par M. le conseiller Jocelyn Brouillard qu'il présentera pour adoption, lors d'une session ultérieure du conseil, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Ville-Marie.

215-10-11

RÉSOLUTION – MANDAT – BÉDARD, ROY, AVOCATS ET CONSEILLERS JURIDIQUES – SERVICES JUDICIAIRES RATTACHÉS À LA JUDICIARISATION DES CONSTATS D'INFRACTION

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Témiscamingue se sont entendues pour couvrir les obligations financières rattachées au système mis en place à l'égard de la judiciarisation des constats d'infraction émis sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités partenaires approuvent les termes de l'offre de services professionnels transmise par la firme Bédard, Roy, avocats et conseillers juridiques, datée du 16 juin 2011;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie représente une partie cocontractante pour l'ensemble des municipalités partenaires ayant accepté de payer une quote-part;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Lucien Pelletier et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Ville-Marie mandate la firme « Bédard, Roy, avocats et conseillers juridiques, à l'égard des constats d'infraction émis sur le territoire de la MRC de Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

216-10-11

RÉSOLUTION – AUTORISATION – APPEL D'OFFRES PUBLIQUES – ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE SERVICES POUR LE DÉPARTEMENT D'INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le projet de remplacement de véhicules du Service Incendie a été prévu aux prévisions budgétaires 2011;

CONSIDÉRANT QU'une récente rencontre avec les autorités de la Municipalité de Duhamel-Ouest a permis de s'entendre sur le lancement de la procédure d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Parent et résolu unanimement :

D'AUTORISER le directeur général à lancer un appel d'offres public pour l'acquisition d'un véhicule de services multifonctionnel pour le Service d'incendies Ville-Marie – Duhamel-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

217-10-11

RÉSOLUTION – ENGAGEMENT DE M. ALAIN MARLEAU – OPÉRATEUR DE MACHINERIES LOURDES ET JOURNALIER D'ENTRETIEN (POSTE TEMPORAIRE).

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2011 prévoient l'engagement d'un opérateur de machineries lourdes et journalier d'entretien pour la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse de la candidature de M. Alain Marleau met en relief son expérience municipale à ce titre et sa polyvalence;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Céline Richard et résolu unanimement :

DE PROCÉDER à l'embauche de M. Alain Marleau, opérateur de machinerie lourde et journalier d'entretien, poste temporaire. Les conditions prévues à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Ville-Marie s'appliquent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

218-10-11

RÉSOLUTION –NOMINATION DE LA FIRME DALLAIRE & LAPOINTE, COMPTABLES AGRÉÉS – REDDITION DE COMPTES POUR LE PROJET PRÉCO 2010.

Il est proposé par M. le conseiller Mario Lefebvre et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal mandate la Firme Dallaire & Lapointe, comptables agréés, pour la reddition de compte dans le cadre du Programme PRECO et approuve également le contenu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

219-10-11

RÉSOLUTION –MOUVEMENT DE MAIN D'ŒUVRE.

Il est proposé par M. le conseiller Lucien Pelletier et résolu unanimement :

de ratifier et d'autoriser la liste des mouvements de main-d'œuvre autorisés par la Direction générale, pour le personnel régulier, temporaire et saisonnier, le tout tel que spécifié ci-dessous :

1. d'accepter la démission de M. Éric Loïselle en date du 7 octobre 2011
2. Mises à pied

M. Marc Lafrance (marina)	30-09-11
Mlle Cloé Gingras (marina)	18-09-11
Émilise Lessard Therrien (marina)	18-09-11
Mathias Bilodeau Bergeron (marina)	18-09-11
Mlle Mélina Lemire (marina)	20-08-11
Mme Line Lessard (horticultrice)	07-11-11
Mme Céline Chaumont (aide-horticultrice)	30-09-11
M. Nicolas Therrien (projet)	07-10-11
3. Rappel

Mme Sophie Bleau	12-09-11
------------------	----------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

220-10-11

RÉSOLUTION –APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH DE VILLE-MARIE.

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Brouillard et résolu unanimement :

D'APPROUVER le budget révisé 2011 de l'Office Municipal d'Habitation de la Ville de Ville-Marie, daté du 9 août 2011, indiquant un déficit avant capitalisation de 126 338\$ (pour l'ensemble immobilier) et une contribution municipale de 12 633\$;

D'INDIQUER à l'OMH de Ville-Marie que le représentant désigné pour remplacer l'administrateur décédé soit et est M. Donat Rioux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

221-10-11

RÉSOLUTION – AUTORISATION – GUIGNOLÉE DES MÉDIAS.

CONSIDÉRANT la demande du Journal Le Reflet au nom des médias locaux, dans le cadre de la Guignolée organisée annuellement afin de récolter des denrées et de l'argent pour les gens dans le besoin, à savoir :

1. l'utilisation de l'intersection Ste-Anne et Des Oblats pour faire un barrage routier, le 1^{er} décembre 2011;
2. la permission aux bénévoles impliqués de solliciter les automobilistes selon les horaires suivants :

11h00 à 18h30

Après étude et considération :

Il est proposé par M. le conseiller Mario Lefebvre

D'AUTORISER le requérant à réaliser la Grande Guignolée des médias, le 1^{er} décembre prochain, à l'intersection Des Oblats Nord et Ste-Anne, selon l'horaire suivant :

11h00 à 18h30

Il est entendu à la présente résolution que les organisateurs de l'événement devront prévoir une gestion serrée des effectifs bénévoles afin de ne pas contrevenir au *Code de la sécurité routière* et afin d'éviter tout incident.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune

222-10-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Parent et résolu
unanimement :

QUE la séance soit et est levée. Il est 20h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Bernard Flébus,
Maire.

Daniel Dufour,
Secrétaire-trésorier.